



DEPARTEMENT D

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 074-200096857-20260224-08_2026-DE

S²LOW

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N° 08/2026

Date de convocation : 12/02/2026

Membres en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 19

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 24 février 2026 – 18h00

Président : **Jacques DALEX****Objet : FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

AQUILINA Jean-Jacques, BALLIEU Agnès, CREPEL Yves, DALEX Jacques, DOMENGE CHENAL Michèle, DUMONT-THIOLLIERE Christine, FORESTIER Mylène, GONZALES Florence, GOURDIN Margaret, GROFF Jean-Marc, JUILIEN Marielle, JOSSERAND Stéphanie, MATHIEU Anne-Gabrielle, METRAL Perrine, PAGET Marc, PRUD'HOMME Philippe, SUSCILLON Roseline

Membre(s) Excusé(s)

ANDRE Philippe, PEYROUZET Laure donne pouvoir M GROFF, RAJI Abdelkrim donne pouvoir à Mme DUMONT-THIOLLIERE, SCHERMA Sébastien

Absent (s)

HUNZIKER Pierre, ROCHE Willy

EXPOSE

Dans la continuité du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu en séance du Conseil d'Administration du 03 février 2026, Monsieur le Président présente le Budget Primitif du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Sources du Lac d'Annecy pour l'exercice 2026, qui s'équilibre comme suit :

Budget primitif 2026 par chapitres :

Proposé 2026			Proposé 2026		
11	Charges à caractère général	371 000	70	Produits des services	205 664,60
12	Charges de personnel	280 000	74	Dotations et participations	634 750
65	Autres charges	233 100	12	Excédent reporté	45 765,40
42	Opérations d'ordres	1 880			
6817	Créances douteuses	200			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		886 180	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		886 180

Proposé 2026

20	Immobilisations incorporelles	2 086,07
21	Immobilisations corporelles	1 200,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 286,07
--	-----------------

Proposé 2026

40	Opérations d'ordre	1 880,00
010	Report	1 406,07

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 286,07
--	-----------------

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité

D'approuver le budget primitif 2026 du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Sources du Lac d'Annecy comme indiqué ci-avant.

Résultat du vote :

Votants : 19

Abstention : 0

Exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

FAVERGES-SEYTHENEX, le 25/02/2026

Le Président,
M Jacques DALEX



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.